



# MONDI@L-USEP

**2 janvier au 28 juin 2024**



## unesco

Commission nationale  
française pour l'UNESCO

Sous le patronage de la Commission  
nationale française pour l'UNESCO

**A L'USEP, Connectés nous Echangeons et Vivons des Jeux d'ici et d'ailleurs**

### OBJECTIFS

- Favoriser les échanges par des rencontres virtuelles et sportives entre des associations USEP.
- Impliquer les enfants dans l'organisation de la rencontre sportive associative régionale et dans la dynamique 2024.
- Partager les différentes cultures et les valeurs de la République.
- Contribuer à la mise en place des parcours éducatifs de l'enseignement moral et civique.
- Faire vivre aux enfants un projet collaboratif de dimension mondiale.

### PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION

- Chaque région ou territoire des Outre-mer engage quatre classes minimum d'enfants licenciés du cycle 3.
- Les classes font partie d'une équipe de MONDI@L-USEP qui relève des défis « Les enfants font leurs jeux » via l'application dédiée : [SIGNAL](#). Chaque défi apportera des points à l'équipe mondiale.
- L'opération nationale se terminera par une rencontre sportive associative au niveau régional ou du territoire d'Outre-mer.

### ORGANISATION GÉNÉRALE

#### En amont des défis collectifs à réaliser

- Une équipe de MONDI@L-USEP sera composée à minima de quatre classes de régions et territoires différents.
- Chaque équipe de MONDI@L-USEP disposera d'un espace dédié à la communication.
- Impliquer les enfants dans l'élaboration et l'organisation de la rencontre sportive associative.

#### Les défis collectifs à réaliser :

- Janvier à Février : Publier la présentation de son association et son défi « 2024 mètres »
- Mars à Avril : Publier son défi « Orientation »
- Mai : Publier une photo de la flamme olympique de la classe
- Du 3 au 28 Juin 2024 : Participer à la rencontre sportive associative régionale.

#### Le jour de la rencontre sportive associative MONDI@L-USEP

- Chaque classe viendra avec sa flamme. Une courte vidéo sera publiée sur Signal afin de représenter le passage de la flamme.

#### Après la Rencontre Sportive Associative MONDI@L-USEP

- Organiser des temps réflexifs dans la classe (bilan, reportage, remerciements).

## Les animateurs USEPiens participants s'engagent à :

- Télécharger l'application [SIGNAL](#).
- Obtenir les autorisations parentales du droit à l'image et à la voix.
- Echanger et réaliser les défis collectifs.
- Pratiquer un module de sensibilisation à l'utilisation raisonnée d'internet (par exemple : [Vinz et Lou](#)).
- Impliquer les enfants dans la tenue des rôles sociaux ainsi que dans l'organisation de la rencontre sportive régionale.
- S'impliquer dans la dimension « citoyenne et associative » de l'opération.

## Le Comité régional ou du territoire d'Outre-mer s'engage à :

- Gérer les inscriptions des classes engagées.
- Dynamiser et coordonner pour faire vivre l'opération.
- Respecter l'échéancier « Inscription / Bilan ».
- Communiquer localement sur l'opération nationale et les défis nationaux « Les enfants font leurs jeux ».
- Organiser la rencontre sportive associative régionale ou du territoire d'Outre-mer.

## L'USEP nationale s'engage à :

- Fournir les outils de présentation et de communication.
- Mettre à disposition des outils pédagogiques.
- Créer les espaces dédiés aux échanges des équipes de MONDI@L-USEP.
- Constituer l'équipe de référents.
- Communiquer sur l'opération et l'inscrire dans le calendrier des opérations nationales.
- Coordonner les partenariats avec la Ligue de l'Enseignement.
- Apporter une aide financière via le contrat de développement.

## RESSOURCES *Toutes les ressources sont disponibles [sur le site ICI](#)*

- [La rencontre sportive associative](#)
- [Autorisation d'enregistrement image/voix](#)
- [Communiqué de presse](#)

## PROCÈDURES

### AVANT la rencontre

Elle est inscrite sur le tableur régional ou du territoire d'Outre-mer (**au moins 1 mois avant**) via un lien vers le dossier d'organisation.

L'USEP nationale acte la conformité au cahier des charges.

### APRÈS la rencontre

Elle est justifiée (**au plus tard 2 mois**) en renseignant les colonnes du tableur régional ou territoire d'Outre-mer.

L'USEP nationale **valide** la rencontre en fonction des critères suivants :

- Dénomination « *MONDI@L-USEP* »
- Réalisation des défis
- Organisation de la Rencontre Sportive Associative régionale ou du territoire d'Outre-mer